

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Bontems, Claude. *La guerre du Sahara occidental*. Presses Universitaires de France. Coll. « Perspectives internationales », 1984, 224 p.

par Joseph Maila

Études internationales, vol. 16, n° 1, 1985, p. 186-188.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701819ar>

DOI: 10.7202/701819ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

de Kissinger. Nous n'avions jamais vraiment envisagé les choses de cette façon auparavant.

André KUCZEWSKI

Administration and Policy Studies
McGill University, Montréal

AFRIQUE

BONTEMS, Claude. *La guerre du Sahara occidental*. Presses Universitaires de France. Coll. « Perspectives internationales », 1984, 224 p.

L'ouvrage que Claude Bontems consacre à la guerre du Sahara occidental a le grand mérite de présenter une vue globale du conflit en cours. L'auteur ne se contente pas en effet de replacer la guerre qui oppose les Sahrawis au Maroc dans son contexte régional et international, il remonte aux racines de la question: à la société sahraoui elle-même. Le point central défendu avec force par Bontems est, qu'il existe une société sahraoui dotée d'attributs et de structures spécifiques et que c'est cette société, son existence et son avenir, qui se trouvent placés au coeur du conflit. La dimension internationale du conflit ne se comprend dès lors que comme l'aboutissement d'un long processus de formation historique et sociale propre à un peuple, celui du Sahara occidental, en lutte pour son indépendance nationale. On le voit c'est la thèse de ceux qui nient l'existence spécifique d'un peuple sahraoui – la thèse de la « terra nullius » simplement traversée par les tribus nomades – qui se trouve ainsi rejetée. Du coup, une longue plongée dans l'histoire s'impose.

La première partie de l'ouvrage est de fait consacrée à l'histoire du Sahara occidental. « Histoire annexée », selon les termes de l'auteur, car longtemps l'historiographie dominante a tendu, soit à nier l'existence d'un peuple sahraoui, soit à rattacher son passé prétendument immobile à celui d'États dont l'histoire est plus élaborée. Cette démarche est qualifiée par l'auteur de « démarche mutilante ». Car la réalité est là qui permet d'accrédi-

ter non seulement l'existence d'un peuple mais aussi celle de son histoire. Dès le X^{ème} siècle, en effet, l'Islam donne aux tribus sahraouies une nouvelle force et leur permet de réaliser leur unité. Cette cohésion sera à la base d'une grande aventure et donnera naissance à un empire, celui des Almoravides qui, à son apogée, regroupera le Sahara occidental, le Maghreb et l'Andalousie. Puis, à nouveau, c'est le repli. L'histoire sahraoui, à la chute de l'empire almoravide (1130) rentre dans la zone d'ombre mal connue propre à de nombreux pays du tiers monde. Un point reste acquis cependant: le Sahara occidental ne fut jamais conquis par le Maroc. Les différentes dynasties marocaines, surtout à partir du 16^{ème} siècle, chercheront certes à étendre leur domination sur le Sahara occidental. Elles ne réussirent cependant pas, en dépit de plusieurs expéditions, à s'assurer une domination stable et totale. Il n'empêche que le mythe d'un Sahara marocain était né. La volonté de conquête du Sahara, devient une pièce maîtresse dans la politique des dynasties marocaines. De plus, certaines tribus finiront par reconnaître l'autorité du Sultan et feront acte d'allégeance. À la fin du XIX^{ème} siècle cependant, l'Espagne fait valoir ses prétentions sur le Sahara occidental et notifie aux puissances coloniales et au Sultan, affaibli, du Maroc sa prise de possession du Rio de Oro. La domination espagnole prend progressivement forme et s'étend. Le Sahara occidental entre dans l'ère de la colonisation. Le rejet de la présence coloniale viendra, cependant, en son temps.

L'histoire de la décolonisation ratée du Sahara occidental fait précisément l'objet de la seconde partie de l'ouvrage. « L'indépendance confisquée », (1966-1975), voit se préciser les prétentions du Maroc et de la Mauritanie sur le Sahara occidental. La décolonisation du Sahara met en présence trois États: l'Espagne, qui voudrait mettre sur pied un statut d'association avec un État saharien, le Maroc et la Mauritanie qui font valoir des droits qualifiés d'historiques et l'existence de liens séculaires entre les populations de leur pays et la population sahraoui. Le choc des volontés contradictoires donnera lieu à des batailles juridiques au sein des instances internationales. L'ONU est saisie de l'affaire sahraoui. Une résolution

adoptée le 14 décembre 1972 réclame pour les Sahrawis l'exercice du droit à l'auto-détermination et à l'interdépendance. En 1974, l'Assemblée Générale décide d'une mission de l'ONU au Sahara occidental. La mission recommande la recherche d'un accord entre toutes les parties intéressées au conflit ainsi que la tenue d'un référendum sous l'égide de l'ONU. Les constatations et recommandations de la mission n'auront cependant pas de suites concrètes. La saisine de la Cour Internationale de Justice manifesterà un autre aspect de la dimension internationale du conflit. L'Assemblée Générale de l'ONU demande un avis consultatif à la Cour Internationale de Justice qui doit se prononcer sur le statut du Sahara occidental: était-il « *terra nullius* » au moment de la colonisation espagnole et si la réponse est négative, existait-il des liens juridiques entre le Sahara d'une part, le Maroc et la Mauritanie d'autre part. La réponse de la Cour est assez ambiguë pour se prêter à toutes sortes d'interprétations. C'est cependant au niveau de l'OUA que le problème du Sahara occidental se posera de manière dramatique. Le clivage des pays africains en États modérés, soucieux d'appuyer la position du trône chérifien et en États radicaux soucieux d'affaiblir le Maroc monarchique et pro-occidental vont fausser le débat sur la question sahraïe. L'OUA s'en trouvera déchirée. Le conflit entre le sacrosaint principe de « l'intangibilité des frontières issues de la décolonisation » et celui du réalisme politique et de la logique des blocs alimentera toutes les divisions et plus tard, en 1982, l'admission du Sahara occidental proclamé République par le Front Polisario au sein de l'OUA bloquera le fonctionnement même de l'organisation africaine. Dans la querelle africaine autour du Sahara ainsi que dans les stratégies régionales des États limitrophes qui s'affrontent, la question du Sahara en elle-même paraît parfois peser d'un poids léger. La prétention du Maroc d'englober l'espace saharien se heurte à la détermination de l'Algérie soucieuse de contrecarrer les projets de son voisin. De même, à l'échelle mondiale, la question du Sahara devient l'occasion d'un clivage idéologique entre d'une part les États occidentaux et les États arabes modérés qui appuient le Maroc dans sa

thèse, et l'Algérie, les États africains radicaux et d'autres États dans le tiers monde d'autre part, qui appuient la cause sahraïe défendue par le Polisario. Les incertitudes juridiques et les tergiversations politiques trouveront cependant leur terme lorsque le Roi Hassan II décide de la Marche Verte (16 Octobre 1975) destinée à « re » prendre possession du Sahara. L'accord de Madrid conclu entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie achève de reconnaître le bien-fondé des thèses marocaine et mauritanienne. L'Algérie et le Polisario sont exclus du jeu politique. La guerre pour le Sahara occidental peut commencer.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à la naissance de la République Arabe Sahraïe Démocratique (RASD). L'Espagne se retire en 1976. Le Maroc et la Mauritanie s'entendent pour un tracé-partage des frontières entre les deux États. Le Front Polisario répond en proclamant la RASD. Un conseil national provisoire sahraï est créé et une constitution élaborée. La RASD s'organise, se dote de structures administratives et engage les opérations militaires contre les armées marocaine et mauritanienne. Après des opérations spectaculaires du Polisario, les opérations militaires se stabilisent cependant. La Mauritanie se désengage du conflit et le Maroc parvient à contenir les attaques du Polisario grâce à la construction d'un mur défensif en 1982. Dans cette dernière partie de l'ouvrage Bontems insiste sur les options sociales et politiques de la RASD, faisant de la lutte de libération une lutte d'édification de l'ensemble national sahraï. De même, la politique du Front Polisario est explicitée tant au niveau de l'organisation de la société et de sa mobilisation que de la stratégie adoptée au sein des organisations internationales. En conclusion l'auteur s'interroge sur les chances d'une solution du conflit qui lui paraissent bien minces à cause de la position marocaine.

Le problème que pose le Sahara occidental est épineux et complexe. Il présente toutes les caractéristiques des grands problèmes de décolonisation: ceux de l'identité nationale, des frontières, des enjeux économiques, du jeu des puissances... En plus de ces traits généraux, la question sahraïe possède cette

originalité, que relève l'auteur, de connaître une tentative d'annexion du territoire saharien par les États limitrophes et ce, avant même que ce territoire n'ait été formellement décolonisé. Cependant, en dépit de l'écheveau embrouillé d'arguments et de contre-arguments, de revendications et de contre-revendications, l'auteur a choisi son camp. Le ton apologétique et souvent lyrique qui accompagne l'exposé de la thèse indépendantiste ne saurait tromper. L'auteur cumule les éléments qui plaident en faveur de l'État saharien. Il érige les éléments du particularisme saharien en autant d'éléments constitutifs d'une société étatique bien que, comme le laisse penser l'auteur lui-même dans la conclusion, la notion de peuple saharien – qui est saharien? – ne soit pas aussi aisée à préciser. Emporté par son discours bienveillant, l'auteur se plaît à souligner l'égalitarisme que connaîtrait la société saharienne, et l'originalité du socialisme prôné par le Front Polisario. Cette sympathie fondamentale conduit l'auteur à juger sévèrement la position du Maroc qualifiée « d'impérialiste » (p. 118). Du coup, et bien qu'il en fasse état, l'impressionnant consensus existant au Maroc autour de la question du Sahara n'est pas appréhendée à sa juste valeur. En retour, le jeu de l'Algérie dans le conflit est quelque peu occulté. L'auteur a plutôt tendance à analyser la stratégie algérienne en termes de « position de principe » d'un pays soucieux des principes du droit international et de la paix sur ses frontières.

Quoi qu'il en soit, on lira avec intérêt ce livre chaleureux. On regrettera toutefois que ne figurent point en annexe les résolutions de l'ONU et de l'OUA, le texte de l'accord de Madrid ainsi que les documents les plus importants élaborés par le Front Polisario.

Joseph MAILA

Faculté de Droit et de Sciences Politiques
Université Saint-Joseph, Beyrouth

COHEN Robin; GUTKIND, Peter C.W. et BRAZIER, Phyllis (Eds.), *Peasants and Proletarians: The Struggles of Third World Workers*. New York – London, Monthly Review Press, 1979, 505 p.

MAGUBANE, Bernard Makhosezew, *The Political Economy of Race and Class in South Africa*. New York – London, Monthly Review Press, 1979, 378 p.

Analyser en 1983 deux volumes parus en 1979 peut paraître superflu. Deux raisons justifient cependant cette entreprise. D'une part, inondés que nous sommes sous le flot continu des publications, il est nécessaire de nous rappeler de temps à autre les livres qui conservent leur pertinence au-delà de la mode scientifique et par dessus les discussions qui les ont directement engendrées. D'autre part, les deux volumes soulèvent la question qui faisant suite aux travaux de E.P. Thompson et de E.G. Genovese occupe progressivement de plus en plus de place dans la recherche en science sociale, à savoir les formes particulières que revêt la formation de classes dans les sociétés entraînées vers l'industrialisation suite à la colonisation. La discussion sur les fonctions idéologiques et pratiques du racisme en tant que premier rapport de classe dans les sociétés soumises à la colonisation extérieure ou interne dépasse le cadre sud-africain comme le montrent les travaux de S. Greenberg ou de G.M. Frederickson. Elle s'articule à l'analyse de diverses formes que revêt dans ces sociétés la lutte de classes et donc la formation d'une conscience et d'une identité de classe, ce qui permet un regard nouveau sur l'ethnicité. Aucun des deux volumes n'apporte de réponse claire aux multiples questions posées et c'est leur force. Ils ouvrent un champ, créent les bases nécessaires à son exploration, apportent une abondante documentation.

Aussi bien Bernard Magubane (je pense surtout à son article dans *Current Anthropology* de 1971) que les éditeurs (et plusieurs contributeurs) de *Peasants and Proletarians* sont connus pour leurs prises de positions non-conformistes, pour les défis qu'ils aiment lancer au monde universitaire et enfin pour leur préoccupation en faveur de ce que T.